



## RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES

Le saviez-vous? Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un moyen efficace par lequel les membres de la famille et(ou) les amis peuvent épargner en vue de l'éducation d'un enfant. Il offre des avantages fiscaux et vous permet de profiter de subventions spéciales. Il y a différents types de régimes parmi lesquels choisir, alors c'est une bonne idée de faire le tour du marché.

### Où aller pour ouvrir un REEE?

Vous pouvez ouvrir un REEE par l'intermédiaire des banques, des caisses populaires, des sociétés de fonds mutuels, des courtiers en valeurs et des courtiers en plans de bourses d'études.

### De quoi est-ce que j'ai besoin pour ouvrir un compte de REEE?

Un certificat de naissance pour votre enfant.  
Si votre enfant n'est pas né au Canada, un certificat de citoyenneté ou une carte de résident permanent est acceptable.  
Un numéro d'assurance sociale pour vous et l'enfant.  
Un dollar seulement est nécessaire pour ouvrir un REEE.

### Comment faire pour obtenir un numéro d'assurance sociale?

Visitez votre Centre Service Canada ou allez à [www.servicecanada.gc.ca](http://www.servicecanada.gc.ca).

### Comment faire pour obtenir un certificat de naissance?

Cela varie d'une province à l'autre.  
Renseignez-vous auprès de votre CVA ou de votre gouvernement provincial.

### Les faits

Il y a trois types de REEE :

- Les régimes individuels
- Les régimes familiaux
- Les régimes collectifs ou plans de bourses d'études

Voici les avantages des REEE :

- Vous ne payez pas d'impôt sur les intérêts que vous gagnez pendant qu'ils demeurent dans le REEE, alors votre argent s'accumule plus vite.
- Pas de compte bancaire : vous n'avez pas besoin d'avoir un compte en banque pour ouvrir un REEE.
- Pas d'argent à déposer dans un régime : vous pourriez être admissible au Bon d'études canadien de 2 000 \$ sans avoir à déposer de l'argent dans un régime.

Accès facile aux subventions gouvernementales :

- En ouvrant un compte, vous pourriez devenir admissible au Bon d'études canadien (500 \$ la première année et 100 \$ par an pendant quinze ans).
- En faisant un dépôt, vous pourriez être admissible à une Subvention canadienne d'épargne-études de jusqu'à 500 \$.
- Les résidents de l'Alberta peuvent être admissibles à jusqu'à 800 \$ dans le cadre du *Alberta Centennial Education Savings Plan*.

### Quelques solutions

- ✓ Demandez de l'information et de l'aide au Centre pour la vie autonome (CVA) de votre localité. Pour trouver le CVA le plus proche, visitez le site [www.vacanada.ca](http://www.vacanada.ca) ou composez le 1-613-563-2581.
- ✓ Obtenez le certificat de naissance de votre enfant et les cartes de numéro d'assurance sociale.
- ✓ Apportez un dollar (1 \$) pour ouvrir le compte.
- ✓ Allez à l'institution financière que vous avez choisie (banque, caisse populaire ou courtier en régimes collectifs).
- ✓ Renseignez-vous et posez des questions.

Cette série de feuillets d'information a été créée pour le projet *Investir dans des avenirs* financé par le biais du Programme canadien pour l'épargne-études, Ressources humaines et Développement social Canada. Vous trouverez la série à [www.vacanada.ca](http://www.vacanada.ca).